

politique du logement : les étudiants ne sont pas oubliés

La Municipalité complète sa politique du logement avec un volet consacré aux jeunes en formation. Deux projets de la SILL permettront d'offrir 260 nouveaux logements pour les jeunes en formation. Par ailleurs, les sociétés bénéficiaires de droits de superficie dans le cadre des futurs projets immobiliers de la Ville seront invitées à réserver quelques logements à des sociétés ou coopératives actives dans le logement étudiant. La Municipalité répond ainsi favorablement à la motion de Benoît Gaillard « Pour une politique lausannoise du logement des jeunes en formation ». Au total, ce sont entre 300 et 350 nouvelles chambres destinées aux jeunes en formation qui seront créées d'ici à 2017.

La pénurie du logement touche tout particulièrement les jeunes en formation. Leur dossier est souvent écarté par les bailleurs, faute de garanties financières suffisante et de volonté de s'installer pour de longues périodes. En outre, en raison de l'augmentation du nombre d'étudiants dans l'agglomération, la demande va demeurer élevée dans les années à venir.

Dans la région lausannoise, la responsabilité du logement des jeunes en formation incombe principalement aux Hautes écoles. Mais la Ville est active dans ce domaine depuis une vingtaine d'années déjà. La Commune a ainsi ouvert l'accès des jeunes en formation, sous certaines conditions, à des appartements subventionnés d'une pièce. Actuellement, 120 personnes en bénéficient. A l'avenue du Chablais 30 – un immeuble cédé en droit de superficie à la Coopérative Cité-Derrière, les 39 chambres sont louées à la Fondation solidarité logement pour les étudiants (FSLE). Au Valentin 27 ce sont les 33 chambres de l'immeuble acquis par la Ville en 2010 qui ont été remises à la FSLE. Cette dernière reçoit en outre une subvention communale annuelle de 30'000 francs. Enfin, la Ville signe régulièrement des contrats de confiance avec l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF) qu'elle appuie également dans ses démarches avec des propriétaires privés.

300 à 350 nouveaux logements

Dans le cadre de la politique de construction de logements menée avec la Société immobilière lausannoise pour le logement (SILL), la Municipalité a planifié deux projets spécifiques pour les jeunes en formation. Une cinquantaine de chambres sera construite d'ici à 2016 dans le quartier des Fiches et 210 chambres à l'horizon 2017, En Cojonnex, à proximité immédiate de l'Ecole hôtelière de Lausanne.

Par ailleurs, en réponse à la motion de Benoît Gaillard, la Municipalité propose de favoriser la mixité sociale et générationnelle sur ces futurs projets en réservant quelques appartements à des jeunes en formation. Ainsi, les sociétés superficielles seront dorénavant invitées à réserver quelques appartements à des fondations ou coopératives actives dans le logement étudiant. Au total, ce sont entre 300 et 350 chambres supplémentaires pour jeunes en formation qui viendront s'ajouter à l'offre existante d'ici à 2017.

La direction du logement et de la sécurité publique

Pour tout renseignement complémentaire :

- Grégoire Junod directeur du logement et de la sécurité publique, 021 315 42 00
- Elinora Krebs, cheffe du service du logement, 021 315 74 10

Le préavis n° 2013/42 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 12 septembre 2013